COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AOUT 2023

Convocation du 27 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois août à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DELAPORTE Maire de la commune.

Etaient présents: Monsieur Philippe DELAPORTE, Madame Véronique VINOT, Monsieur Alain DEMARY, Monsieur Christophe SECACHE, Monsieur David DUMENIEL, Madame Isabelle CUVIER, Madame Frédérique THIEBAULT, Monsieur Cédric SINGLE, Mme Laure LABOULAIS, Monsieur Sébastien GUIDEZ, Monsieur Maxime PRUVOST, Monsieur Philippe LEGOIS

Absents excusés: Monsieur David BERTRAND et Monsieur Christophe ESNAULT

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Alain DEMARY est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal observe une minute de silence en hommage à Monsieur Frédéric Brasseur, secrétaire de mairie, décédé le 09 juillet 2023.

1°) Présentation de la nouvelle secrétaire de mairie :

La commune ne pouvant pas fonctionner efficacement sans secrétaire de mairie, Monsieur le Maire indique qu'il a fait appel au Centre de Gestion pour connaître les solutions de remplacement possible. Une convention d'adhésion au service « mission temporaire » a été signé entre la commune et le Centre de Gestion et madame Pauline Fichaux est mise à disposition pour la commune jusqu'au 31-12-2023, dans l'attente de son recrutement éventuel.

2°) <u>Droit de préemption urbain :</u>

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'opportunité d'exercer son droit de préemption urbain sur la commune. La parcelle comprend un grand terrain, un bâtiment de stockage et un logement. Celle-ci étant mitoyenne de la salle polyvalente, le projet permettrait :

- d'agrandir les espaces extérieurs de la salle en réalisant un parc arboré.
- d'améliorer la capacité de stockage pour le matériel (barbecue, tracteur, etc)
- d'obtenir un revenu locatif supplémentaire

Les documents transmis par le notaire indiquent un prix de vente de 197 000€.

Monsieur le Maire propose de faire évaluer la valeur locative de la maison et de se rapprocher de la Caisse des dépôts pour adapter l'emprunt au revenus locatif.

Monsieur le Maire rappel que le délai pour préempter est de deux mois.

Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable au projet, dans l'attente de connaître le coût global de l'opération et la valeur locative du logement.

3°) Achat d'un nouveau tracteur tondeuse :

Monsieur le Maire indique que l'un des tracteurs est vétuste et nécessite un coût d'entretien trop important (perte d'huile, ...). Il indique avoir recherché des modèles d'occasion, facile à utiliser, entretenir, réparable par les agents eux-mêmes. Plusieurs devis ont été effectués et deux modèles sont proposés :

- Tracteur de démonstration : 130 h, année 2020 : 19 900€
- Tracteur d'occasion de marque KUBOTA : 1810 h, année 2014 : 14 000€

Les tracteurs sont garantis et révisés.

Monsieur Legois demande ce qu'en pense les agents, Monsieur le Maire lui indique qu'ils ont été associés à la recherche, qu'ils ont essayés les deux modèles et qu'ils préfèrent le second modèle.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'acquérir le tracteur Kubota de 2014 et de mettre en vente l'ancien tracteur pour pièces.

4°) Démarchage à domicile :

Monsieur le Maire expose le problème de la recrudescence des démarchages à domicile. Il propose de mettre en place une procédure/arrêté obligeant les démarcheurs à se faire identifier en Mairie, mais également à se faire remettre une autorisation nominative du Maire, sans laquelle ils ne seront pas habilités à démarcher les habitants de la commune. Une communication à toute la population sera réalisée.

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

5°) Divers :

- Aménagement d'un massif à Lambercourt :

Mme Valérie Thermy a contacté la commune pour proposer de réaliser à ses frais un massif de plantes vivaces (bleu et jaune et feuillage de différents vert) au niveau de l'ancien abri bus à Lambercourt.

Après délibération, le conseil accepte cette proposition (11 pour et 1 contre).

- Point d'apport volontaire :

Il est évoqué que certains locataires de gîtes ne trouvent pas les conteneurs pour le recyclage des déchets. Monsieur le Maire propose que la commune réalise un flyer contenant un plan et qu'il soit distribué dans les gîtes concernés.

- Manifestations à venir :

• Ciné Vélo : lundi 07 août 2023 à partir de 21h

■ Vimeu Jazz Summer: 19 et 20 août 2023

• Fête de Lambercourt : 2-3 septembre 2023 (repas sur réservation le samedi)

- Chantier rue Saint-Honoré:

La commune est dans l'attente de l'autorisation du département pour démarrer les travaux rue Saint Honoré à Lambercourt d'installation des ralentisseurs Rue Saint Honoré à Lambercourt : au niveau de l'entré du hameau, de l'abris bus et du city stade.

- Inondation chemin d'Abbeville :

Monsieur le Maire indique s'être déplacé avec l'entreprise BTTP pour envisager un aménagement, mais précise que la commune ne peut intervenir que sur le domaine public.

- Taille des haies rue de l'Abbaye :

Monsieur le Maire explique que la taille de haie et la suppression du lierre sur le mur rue de l'Abbaye, nécessaire car la présence de guêpes, frelons, ... rendent dangereux l'accès aux points de collecte des déchets ont pris du retard compte tenu du très mauvais temps ces dernières semaines. Le nécessaire sera fait dans de meilleures conditions.

- Projet de fresque sur le mur au monument au mort :

Monsieur Secache indique avoir fait faire un devis pour un enduit et de la peinture mais celuici représente un budget trop important. Il va se renseigner sur le tarif d'une bâche imprimée. Le Conseil des Jeunes y sera associé afin de trouver le thème de la fresque.

- <u>Inscription centre de loisirs</u>:

Monsieur le Maire informe que la capacité d'accueil est au maximum via à vis de l'agrément. Il propose de revoir l'organisation des inscriptions l'année prochaine pour que toutes les demandes d'inscriptions des enfants habitant la commune ou inscrit au RPI puissent être acceptées.

- Adressage :

Mr Alain Demary informe que l'adressage est terminé. Chaque parcelle est adressée. Cela sera fait dorénavant pour chaque nouvelle construction.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse des membres du conseil n'étant intervenue, la séance est levée à 21 heures 45.

Conseillers Municipaux	Présents	Signature
	/Absents	
Philippe DELAPORTE	Présent	
Véronique VINOT	Présent	
Alain DEMARY	Présent	
Christophe SECACHE	Présent	
David BERTRAND	Absent	-
Christophe ESNAULT	Absent	-
David DUMENIEL	Présent	
Maxime PRUVOST	Présent	
Isabelle CUVIER	Présent	
Frédérique THIEBAULT	Présente	
Sébastien GUIDEZ	Présent	
Philippe LEGOIS	Présent	
Cédric SINGLE	Présent	
Laure LABOULAIS	Présente	